

DEC150879DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7633 intitulée Centre des Matériaux (CDM).**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142717DGDS du 18 décembre 2014 portant création prorogation de l'UMR7633, intitulée Centre des Matériaux, dont le directeur est M. Jacques Besson ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Yves Herry, Cadre Administratif de catégorie A (École des Mines), à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Herry, délégation est donnée à Mme Anne Piant, Cadre Administratif de catégorie A (Armines) aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 09 Janvier 2015

Le directeur d'unité,  
Jacques Besson.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014